

Présentation

« Je ne suis pas philosophe » avoue Montaigne dans un chapitre consacré à ce que la philosophie devrait contribuer à éviter, pour donner sens à l'existence : la vanité (III, 9, 950¹). « Les mots me fouillent selon qu'ils poisent » continue-t-il, mettant ainsi en évidence la défaite apparente de la pensée, incapable d'avoir prise sur un donné empirique auquel l'individu serait passivement soumis. Nulle provocation cynique ici, mais parfaite « bonne foi » destinée à rendre compte d'un état qui, loin d'être la fâcheuse conséquence d'un défaut de philosophie, est peut être le résultat paradoxal et exigeant d'un « exercice spirituel » comparable à celui de la philosophie antique, ou de ce que J.-Y. Pouilloux appelle pour sa part un « éveil de la pensée ». Nombreux sont les facteurs qui font de Montaigne, comme le Socrate dépeint dans « De la phisionomie », un « homme invisible » dans le champ philosophique : la catégorisation disciplinaire de l'université contemporaine n'arrive pas à intégrer facilement des textes relevant d'une époque où, humanisme aidant, la chaîne des disciplines ne souffrait pas de solution de continuité au sein des Belles Lettres ; mais surtout, la position anti-philosophique déployée par Montaigne – faute d'être recontextualisée avec exactitude dans un cadre renaissant – a été trop facilement réduite à un scepticisme lui-même mal compris et cantonné à une misérabilisme intellectuel. L'essai déjoue aussi toutes les habitudes du lecteur accoutumé aux formes philosophiques traditionnelles, dans la mesure où l'écriture est tendue vers une personnalisation à l'extrême du discours dont l'ultime but est la « consubstantialité » avec son auteur : rien ne peut mieux signer de prime abord – tant sur le fond que sur la forme – la perte d'une

1. Toutes nos citations des *Essais*, selon l'usage le plus courant, renvoient à l'édition Villey-Saulnier, Paris, PUF, 1965, et mentionnent dans l'ordre le livre, le chapitre, la page.

ambition aléthique universelle. L'invention de « l'essai » – qui ne ressemble à peu près en rien avec le genre reconnu *a posteriori* comme évoluant dans le sillage de ce texte – récuse la plupart des formes philosophiques connues, du traité au dialogue en passant par le commentaire ou la somme, et pourtant, il les intègre toutes pour les subvertir en les faisant jouer à contre-emploi. Plus déroutant, cette nouvelle forme assume sa propre « monstruosité » à l'écart de toute contrainte logique, faisant de l'auto-contradiction et de l'instabilité la règle poétique la plus stable du texte, règle qui paradoxalement, ne contredirait pas la vérité (III, 2, 805). Les conséquences sont radicales, puisque l'on perd tout esprit de système au profit d'une libre aventure intellectuelle – ce qui interroge nos présupposés touchant à la définition même de la philosophie –, et puisque l'on est même confronté à une mise en question des principes logiques fondateurs de la pensée occidentale, notamment ceux qui définissent le discours depuis Aristote. Les énoncés deviennent alors toujours plus problématiques car singuliers, les jeux polyphoniques qui intègrent le sémantisme de la tradition intellectuelle finissent par faire dangereusement fluctuer le sens des notions et des concepts, et l'usage sceptique va même jusqu'à demander un emploi « catachrétique », c'est-à-dire « approximatif », du lexique. Enfin, le but que se fixe l'essayiste au seuil de son premier livre n'est pas le moindre obstacle à la fondation d'une identité philosophique du texte : « c'est icy un livre de bonne foy, lecteur. Il t'advertit dès l'entrée, que je ne m'y suis proposé aucune fin, que domestique et privée. Je n'y ay eu nulle consideration de ton service, ny de ma gloire. Mes forces ne sont pas capables d'un tel dessein. (...) Ainsi, lecteur, je suis moymesmes la matiere de mon livre : ce n'est pas raison que tu employes ton loisir en un subject si frivole et si vain¹ ». La limitation de l'entreprise est extrême, définissant un usage résolument privé, tout à fait paradoxal dans l'optique d'une publication. Pourquoi perdre son temps, comme l'évoque l'auteur, à lire quelqu'un qui n'a cure du service d'autrui et

1. Avis « Au lecteur » ouvrant le premier livre, 1580.

pour qui l'auto-observation est « [sa] métaphisique, est [sa] phisique » (III, 13, 1072) ? Pourtant, nombreux sont les lecteurs qui ont directement reçu Montaigne dans le champ de la philosophie : des libertins érudits à Merleau-Ponty, de Pascal à Nietzsche en passant par Bayle ou Diderot, tous ont reconnu un maître à penser, tantôt incertain et inutile – voire dangereux –, tantôt virtuose et libérateur. Montaigne, malgré sa volonté de ne pas « [former] l'homme », mais de se contenter de le « reciter » a sinon construit, du moins consigné une pensée « naturelle » et spontanée, entrant dans le champ philosophique tant par sa méthode fondatrice d'une expérience intellectuelle originale et traitant philosophiquement de la philosophie, au même titre que tout autre objet, que par ses effets sur le champ philosophique lui-même. Les *Essais* ont légué une anthropologie, une éthique, une canonique, une sémiotique, voire une théologie qui ont été discutées, réinvesties ou récusées par des siècles de philosophie. L'impact, qu'il soit direct ou lié à des déplacements, est trop immense pour qu'il soit question ici de l'observer. Seule la portée intrinsèque du texte nous retiendra, sachant que sa richesse et sa complexité ne pourront que se sentir à l'étroit en ces pages, clôture trop réduite pour contenir un esprit « faisant le cheval eschappé » (I, 8, 33). S'il ne sera possible d'aborder tous les thèmes d'un ouvrage qui ne se donne pas d'objet privilégié, dans la mesure où tous peuvent contribuer à « l'essai » du moi, et s'il sera tout aussi impossible d'examiner les thèmes retenus avec une attention exacte portée à l'immense bibliographie à laquelle les *Essais* ont donné lieu, vérifiant les propos de l'auteur sur l'infini besoin d'interpréter les auteurs et même les interprétations¹, nous prendrons ici avant tout pour objectif de donner des prises intellectuelles qui interrogent non seulement la méthodologie de l'essai, mais infléchissent de surcroît le traitement de

1. Ce point de vue panoptique est à rechercher chez H. Friedrich par exemple. Nous renvoyons globalement à un assez large choix bibliographique, *infra* p. 142, sélectionné en fonction de sa pertinence pour une approche philosophique du texte. Les articles, parfois très précieux, n'ont pu être retenus, pour ne pas « [aller] autant qu'il y aura d'ancre et de papier au monde » (III, 9, 945).

certains thèmes. Conception de l'essai, du discours et de l'usage linguistique qui rend ce dernier possible, description physique et psychologique qui le fonde, ambition épistémologique qu'il prend en charge, effets éthiques qu'il produit : notre parcours visera avant tout à comprendre la manière afin d'initier à la lecture d'un objet textuel singulier qu'il est impossible de lire de manière totalement morcelée. Ces données méthodologiques permettront au « diligent lecteur », nous l'espérons, de ne pas se s'égarer trop facilement dans un texte qui ne perd jamais son sujet, selon l'aveu du chapitre « De la vanité », même s'il fonctionne selon un « vagabondage » du style et de l'esprit (III, 9, 994). Pour ce faire, nous insisterons tout particulièrement sur le scepticisme mis à l'œuvre dans les *Essais*, dans la mesure où – comme l'a suggéré M. Conche dans un article de 1974¹ – il en va non d'un thème particulier ou d'une doctrine positive mais d'une méthode, d'un exercice spirituel tout à fait singulier et dont seule une approche précise peuvent nous donner accès à l'originalité du texte montaignien. Le scepticisme de Montaigne fait souvent office de *doxa* ; si l'on ne le considère guère plus comme une phase transitoire et critique entre une période stoïcienne et une période plus épicurienne à la manière de P. Villey², et si certains travaux récents tendent à réhabiliter sa force et parfois même sa radicalité³, il a fini – sous l'effet d'une tradition critique le réduisant à n'être que le moyen d'un fidéisme chrétien⁴ – par perdre toute consistance philosophique en perdant toute réalité textuelle. Devenu une simple étiquette doctrinale, le pyrrhonisme a cessé d'être ce qu'il était pour Montaigne : un enjeu *textuel*, tributaire d'une tradition complexe et précise, et fondant, par la problématique linguistique qui lui est intrinsèque, une véritable

-
1. « La méthode pyrrhonienne de Montaigne », *B.S.A.M.*, av.-déc. 1974, p. 47-62, repris dans *Montaigne et la philosophie* sous le titre « Le pyrrhonisme dans la méthode ».
 2. *Les sources et l'évolution des Essais de Montaigne*, Paris, Hachette, 1908, rééd. à Osnabrück, O. Zeller reprint, 1976.
 3. On pourra ainsi se reporter aux travaux de S. Giocanti et de F. Brahami mentionnés en bibliographie.
 4. Voir *infra*, p. 21 *sq.*

poétique. Faute d'observer de près le scepticisme comme un phénomène singulier, lié à un acte de lecture productif, on finit par lui faire supporter des objectifs qui ne peuvent être les siens dans la lecture très fine qu'en fait Montaigne, le cristallisant en propédeutique fidéiste, en dogmatisme négatif parfois instrumentalisé par une théologie négative, jusqu'à parfois en récuser l'efficience même¹. Seule une prise en compte précise du scepticisme dans sa réalité antique et dans sa réalité renaissante permettra de ne pas se méprendre sur sa portée dans les *Essais* : si ce ne peut être ici le cas de manière systématique², nous n'en retiendrons pas moins le scepticisme tel qu'il sera défini plus loin comme la seule prise intégrante qui, loin de réduire le sens des *Essais* par une stricte détermination, permet au contraire de le libérer et d'observer la prolifération de son fonctionnement due à la « vanité » du monde physique ; c'est préciser le cadre d'une expérience qui autorise les formes singulières au lieu de les interdire, et peut-être avoir alors accès à une certaine forme unitaire qui ressortirait du processus infini de « difformation », à ce motif que permet de contempler une « marquetterie », toute « mal jointe » soit-elle (III, 9, 964).

Un texte « vain, divers et ondoyant »

Un dernier avertissement est peut être nécessaire au lecteur ; il ne s'agit plus de savoir si les *Essais* sont un texte philosophique, mais s'ils sont un texte tout court. « Je n'ai jamais lu les *Essais* de Montaigne » proclamait hier un de leurs plus fameux exégètes³, et il se peut bien que, malgré toute la bonne volonté du monde, nous ne puissions non

1. Voir *infra* p. 22, n. 1.

2. C'est l'objet de deux publications à paraître chez H. Champion et tirées de notre thèse encore inédite : *Le Phénomène pyrrhonien : lire le scepticisme au XVI^e siècle*, et *La « loy de pure obeïssance » : le scepticisme à l'essai chez Montaigne*.

3. Titre d'un article d'A. Tournon dans *Le Livre I des Essais de Montaigne*, « Cahiers Textuel », 12, Paris, 1993, p. 9-29. Voir également sa notice à l'édition de l'Imprimerie Nationale, « Éditer les *Essais*, 1998, p. 9-33.

plus les lire. Arrêtons-nous un instant sur la singularité d'un texte compliqué par deux phénomènes : le premier d'entre eux est assumé par l'auteur, puisqu'il écrit en épigraphe d'un exemplaire de 1588, destiné à fournir une nouvelle édition : « *viresque acquirit eundo* », « il se fortifie en allant ». En effet, le mouvement agite le texte par une perpétuelle réécriture fondée sur quelques corrections, mais principalement des ajouts : la première édition comporte deux livres, et intègre au centre du premier les sonnets de La Boétie ; si la seconde édition de 1582 n'offre que quelques variantes minimales, celle de 1588 est décisive et consacre une deuxième vie des *Essais* à travers une nouvelle forme : 641 additions viennent compléter les deux premiers livres, auxquels s'adjoint un troisième livre entier. Ce travail de réécriture est poursuivi jusqu'à la mort de Montaigne, en septembre 1592, comme en témoigne l'exemplaire dit « de Bordeaux », édition de 1588 comportant en marge, entre les lignes mais aussi sur des feuillets rapportés des milliers de modifications, plus de 3 000 pour le seul premier livre¹ : fait nouveau, s'il s'agit d'« allongements » introduisant de nouveaux textes, un rigoureux travail ortho-typographique a été opéré, introduisant des majuscules après des ponctuations faibles, et segmentant les périodes par l'adjonction d'innombrables « deux points » qui, selon la définition de Dolet, marquent un effet de suspension de la sentence. Ces marques nouvelles, dont l'inscription à l'imprimeur au dos de la page de titre atteste l'importance², définissent une entreprise scripturaire nouvelle où la forme doit serrer au plus près, par le biais de ces procédures inaccoutumées, le mouvement de la pensée : plus question de se faire prendre au piège de l'éloquence dont le dynamisme est consubstantiel à la manière de poser une période ou un commentaire, la personnalisation de l'écriture doit partir d'une nouvelle stylistique, celle d'un « langage coupé » qui, comme le suggère A. Tournon, intégrerait le mouvement pyrrhonien au cœur de l'écriture dans un

1. L'image proposée en couverture permettra de se faire une idée de la complexité de ce travail de réécriture.

2. « Qu'il n'y épargne les points et les lettres majuscules ».

geste de spiritualisation de la matière formelle, en accord étroit avec la représentation moniste de l'homme qui s'impose dans les *Essais*. Ce troisième état du texte de Montaigne nous est en fait inconnu, pour deux raisons : l'édition suivant celle de 1588 est l'édition posthume de 1595, préparée par Marie de Gournay et Pierre de Brach. « Édition nouvelle, trouvée après le décès de l'auteur, revue et augmentée par lui d'un tiers plus qu'aux précédentes impressions », elle ne suit en aucun cas l'exemplaire de Bordeaux¹ puisque environ 50 % des ajouts pratiqués par Montaigne s'y voient ôtés – soit plus de 4 000 suppressions affectant systématiquement les marques audacieuses de segmentation du texte, ainsi que le déplacement du chapitre I, 14. C'est d'ailleurs cette édition qui, jusqu'à l'édition Naigeon de 1862 et surtout l'édition dite « municipale » proposée par F. Strowski en collaboration avec P. Villey (1906-1933), a permis de lire Montaigne depuis la fin du XVI^e siècle, de le comprendre et surtout de le discuter. Deux hypothèses rendent compte de cet écart entre l'*E.B.* et l'édition de 1595 : soit l'on pense que le texte livré par Montaigne, quel que soit son support exact, a été retouché par un comité d'édition ne pouvant se satisfaire des audaces tardives de la plume de Montaigne ; soit – et c'est le « scénario » échafaudé avec beaucoup de soin par M. Simonin pour réhabiliter [1595²] – Montaigne aurait reporté ses ajouts sur deux exemplaires ayant évolué en parallèle, un seul d'entre eux ayant été destiné à l'imprimeur et ayant fini, comme c'est souvent le cas après impression, par disparaître. Deux options donc, faisant ou non de [1595] un texte apocryphe, et opérant deux choix de lecture fort différents dont il faut avoir conscience : soit l'on se fonde sur un *terminus a quo*, et l'on se place ainsi du point de vue du lecteur en choisissant avec [1595³] – quels que soient les doutes qui planent sur l'authenticité absolue des retouches – le « monument » littéraire des *Essais* qui a « agi » à l'Âge classique et jusqu'à nos jours ; soit l'on

1. Noté désormais *E.B.*

2. « Aux origines de l'édition de 1595 », *Montaigne et Marie de Gournay*, éd. réunies par M. Tetel, Paris, Champion, 1997, p. 7-51.

3. C'est le choix opéré par l'édition dir. par J. Céard dans la Pochothèque (2001).

choisi avec *E.B.* le *terminus ad quem* en se plaçant du point de vue de l'écrivain, en s'assurant – dans les limites du possible que nous précisons ci-dessous – de l'ultime produit parfaitement authentifiable d'un processus de réécriture thématique par l'auteur lui-même. Bien sûr, il n'est pas question – et peut-être pas possible – de trancher le débat, et ce n'est certainement pas souhaitable : ériger une édition unique et définitive, comme le souligne A. Tournon¹, c'est risquer de perdre la richesse d'une comparaison entre les deux textes. Toutefois, il faut choisir – tout en étant conscient qu'une telle décision devra interroger nos habitudes de lecteur et parfois limiter nos ambitions d'interprète. Les proportions du repentir qui marquerait un passage volontaire de Montaigne entre l'*E.B.* et le manuscrit ayant servi à établir [1595] est si énorme qu'il est difficile de ne pas céder au sain principe nominaliste de l'économie maximale des hypothèses, pour se fonder sur le seul manuscrit autographe dont nous disposons : l'*E.B.* Nous retiendrons alors l'édition usuelle de P. Villey [1930] qui a diffusé ce dernier au XX^e siècle, revue et corrigée par V.-L. Saulnier en 1965, en attirant l'attention sur quelques points fondamentaux : si A. Tournon proclamait à juste titre n'avoir jamais lu les *Essais* de Montaigne, c'est que Villey a beau se fonder sur l'*E.B.*, il n'en annule pas moins la plupart des originalités stylistiques mentionnées ci-dessus et qui, dans « l'édition municipale », avait déjà été déplacées, comme un élément gênant la lecture, en appendice. Sans mentionner les nombreuses fautes qu'une édition de cette ampleur ne peut que connaître, notons combien l'orthographe a été manipulée, au point d'être établie selon un procédé artificiel de synthèse², et surtout combien le texte a été segmenté par des alinéas n'ayant aucune raison d'être, les *Essais* se donnant dans ses éditions originales dans une parfaite continuité. Une telle segmentation oriente évidemment l'interprétation, tout comme la stratification voulue par Villey : étant

1. En introduction à son édition de 1998 citée *supra*.

2. Les ajouts manuscrits de l'*E.B.* ont été orthographiés selon ce principe : homogénéiser avec l'orthographe de [1595] qui a été retenue comme norme, avec des recours à [1588] dans les cas de trop grande hétérogénéité avec les éditions précédentes.